FICHE DE PROJET 1 : Construction d'une morgue moderne à Lukala (30 places)

1. Intitulé du projet

• Construction d'une morgue moderne à Lukala, d'une capacité de 30 places

2. Localisation

• Pays : République Démocratique du Congo (RDC)

Province : Kongo Central Territoire : Mbanza-Ngungu

• Cité: Lukala

3. Durée estimée du projet

• 12 mois (de la mobilisation des ressources à la réception provisoire des travaux)

4. Portage du projet

• Structure porteuse : ASBL Lukala Ngangu

• Coordination locale : Comité de Développement de Lukala (CDL)

• Partenaires envisagés : Ministère Provincial de la Santé, Mairie de Lukala, ONG médicales

5. Contexte et justification

La cité de Lukala, malgré sa population croissante et sa position stratégique en tant que centre administratif et commercial, ne dispose pas de morgue fonctionnelle. Les décès survenant dans la cité posent un problème majeur de gestion des corps, obligeant les familles à parcourir de longues distances vers Boma ou Matadi, entraînant stress, coûts et délais supplémentaires. Cela expose également la population à des risques sanitaires en cas de conservation inadéquate des corps.

La construction d'une morgue moderne et hygiénique de 30 places apparaît donc comme une priorité vitale pour répondre aux besoins essentiels de santé publique et de dignité humaine.

6. Objectif général

Doter la Cité de Lukala d'une infrastructure funéraire moderne, fonctionnelle, digne et hygiénique, permettant la conservation des corps dans le respect des normes sanitaires.

7. Objectifs spécifiques

- 1. Construire une morgue moderne avec une capacité de 30 corps, dotée de chambres froides et d'équipements adaptés.
- 2. Offrir aux familles un service funéraire décent et abordable à proximité.
- 3. Réduire les risques sanitaires liés à la conservation inadéquate des corps.
- 4. Former un personnel qualifié pour la gestion technique et hygiénique de l'infrastructure.
- 5. Instaurer un système durable de gestion communautaire de la morgue.

8. Résultats attendus

- Une morgue moderne de 30 places est construite et équipée à Lukala.
- Le personnel est formé et opérationnel.
- Les familles accèdent à des services funéraires dignes et accessibles.
- Le nombre de déplacements vers des morgues lointaines est réduit.
- Un système de gestion participative est mis en place (comité local).

9. Activités principals

Activité	Période estimée
Étude technique et élaboration des plans	Mois 1
Acquisition du terrain (si nécessaire) et viabilisation	Mois 1–2
Travaux de construction (gros œuvre et second œuvre)	Mois 2–8
Installation de la chambre froide, équipements et alimentation solaire	Mois 7–9
Recrutement et formation du personnel (3 agents minimum)	Mois 9–10
Mise en place du comité de gestion communautaire	Mois 10
Campagne de sensibilisation et lancement officiel	Mois 11–12

10. Bénéficiaires

- **Directs**: Les familles de Lukala et environs (environ 20 000 habitants)
- Indirects : Autorités sanitaires, structures de santé, communes voisines

11. Budget prévisionnel

Poste budgétaire	Coût estimative (USD)
Étude technique / Plans architecturaux	3 500
Travaux de construction (bâtiment et salle froide)	75 000
Installation chambre froide (30 corps)	25 000
Équipements divers (tables, systèmes solaires, lavabo)	10 000
Mobilier administratif et informatique	2 500
Formation du personnel	2 000
Communication et sensibilisation	1 000
Frais administratifs et de suivi-évaluation	2 000
Total estimatif	121 000 USD

12. Partenaires techniques et financiers envisagés

- Ministère de la Santé (province)
- Fonds de solidarité de la diaspora de Lukala
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Ambassade de Belgique / Coopération suisse
- Fondation Gates, PNUD, Croix-Rouge

13. Durabilité

- Mise en place d'un comité de gestion mixte (ASBL, mairie, société civile).
- Introduction de redevances modérées pour assurer l'entretien et les salaires.
- Appui municipal envisagé pour les charges fixes (eau, électricité, sécurité).
- Maintenance préventive annuelle prévue dans le budget.

14. Suivi et évaluation

- Tableau de bord des indicateurs trimestriels.
- Rapport d'avancement technique et financier tous les 6 mois.
- Évaluation à mi-parcours (Mois 6) et finale (Mois 12).
- Mécanisme de remontée communautaire (boîte à suggestion + réunions locales).